

# CGT-FINANCES PUBLIQUES

Nevers, le 16 décembre 2014

## **COMPTE-RENDU DE LA CAPL N°3 du 16 décembre 2014 sur le mouvement d'affectations locales complémentaire au 1<sup>er</sup> mars 2015 des agents de catégorie C Filières Fiscale et Gestion Publique**

L'analyse de la situation des réelles possibilités de mutation à travers le mouvement local complémentaire a fait l'objet de la déclaration liminaire reproduite au verso.

### Gestion publique

Sur les deux demandes exprimées, une a été satisfaite (agent muté de la trésorerie de Decize à la trésorerie hospitalière et amendes).

Les élus de la CGT sont intervenus pour que la seconde demande, non satisfaite au projet, puisse être réexaminée compte tenu de la situation particulière de l'agent concerné. Cette requête, étant considérée justifiée par la Direction, cet agent pourra intégrer, dès que possible, un service sur Nevers (service non encore défini à ce jour).

Vote : CONTRE : 1 CGT et 1 représentant non élu

POUR: Parité Administrative, 1 Solidaires et 1 représentant non élu

### Filière fiscale

Aucune des huit demandes exprimées n'a obtenu satisfaction, ce qui traduit bien le blocage de la situation décrit dans la déclaration liminaire.

Un débat s'est ouvert sur le mal être général des agents dans leurs services. Le malaise, particulièrement sensible au SIP de Nevers, est lisible à travers les sept demandes des agents voulant quitter ce service.

Vote : CONTRE : 1 CGT et 1 représentant non élu

POUR : Parité Administrative

ABSTENTION : 1 Solidaires et 1 représentant non élu

La délégation de la CGT-FINANCES PUBLIQUES était composée de Thierry GAUTHE (titulaire), Joceline COTTIN (suppléante) et Marie-France ANCELLIN (expert technique). Vos élus restent à votre disposition pour vous donner des informations complémentaires.